

Comparution de la présidente à l'OGGO le 22 mai 2020 COVID-19

TABLE DES MATIÈRES

1. Remarques D'ouverture
2. Questions et réponses anticipées du portefeuille de la santé
3. Biographies des membres du comité
4. Relevé de notes des principales réunions récentes des comités
 - a. HESA 22 avril 2020
 - b. OGGO 24 avril 2020
 - c. OGGO 15 mai 2020
 - d. HESA 19 mai 2020
 - e. HESA 20 mai 2020
5. Communiqué de presse - Contrat avec Medicom
6. Communiqué de presse sur l'industrie nationale et les EPI

**1. Remarques d'ouverture pour
l'Honorable Patty Hajdu
Ministre de la santé**

**Pour une comparution devant la Chambre des communes
Comité permanent
sur les opérations et les estimations du gouvernement**

COVID-19

**22 Mai, 2020
Ottawa, On**

Introduction

Monsieur le président et honorables députés, je vous remercie de m'accorder une audience auprès du comité aujourd'hui, pour parler du rôle que joue le portefeuille de la Santé dans l'intervention du gouvernement face à la COVID-19.

Comme toujours, nous sommes engagés à protéger la santé et la sécurité de la population canadienne. Nous devons nous assurer que notre système de la santé est entièrement prêt à répondre aux besoins des Canadiens, pendant cette période de crise sans précédent.

Achat et distribution de matériel

Pour le faire efficacement, nous collaborons avec les provinces et les territoires afin d'identifier leurs besoins et d'acheter l'équipement, les fournitures et les services nécessaires.

Le Canada adopte une approche agressive en matière d'achat, notamment en ce qui concerne l'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé de première ligne.

Cela comprend :

- la commande en gros au nom des provinces et des territoires,
- compléter ces commandes par l'achat de tout ce qui est immédiatement disponible et qui répond aux besoins
- Ces mesures vont au-delà de ce que font les provinces et les territoires pour assurer leur propre approvisionnement.

Le gouvernement coordonne également les livraisons de fournitures en provenance d'autres pays. Le Canada a mis en place un soutien sur le terrain en Chine pour le transport, la réception, les services d'entreposage et les dédouanements.

Le Canada reçoit des envois, et le gouvernement s'efforce d'allouer rapidement les équipements de protection individuelle et les fournitures médicales aux provinces et territoires, en utilisant une approche convenue par les ministres fédéral-provinciaux-territoriaux (FPT) de la santé.

Provinces are proactively allocated 80% of shipments on a per capita basis, while 20% is held back for the National Emergency Strategic Stockpile. This holdback is used to fulfill urgent Requests for Assistance from provinces and territories.

Favoriser l'accès aux kits de tests de diagnostic et autres dispositifs médicaux

De plus, nous savons qu'un diagnostic précoce est essentiel pour ralentir la propagation de la COVID-19 au Canada.

C'est pourquoi, en mars, j'ai signé un arrêté d'urgence pour permettre un accès accéléré aux dispositifs médicaux liés à COVID-19, y compris les kits de test de diagnostic.

Un arrêté d'urgence est l'un des mécanismes les plus rapides que le gouvernement peut utiliser pour aider à rendre les produits de santé disponibles pour répondre à des urgences de santé publique à plus grande échelle.

À ce jour, nous avons autorisé 19 tests dans le cadre de cet arrêté d'urgence - des outils qui sont nécessaires pour notre réponse à cette pandémie.

L'arrêté d'urgence garantit également que d'autres dispositifs médicaux liés au COVID-19 sont disponibles pour traiter, atténuer ou prévenir cette maladie.

Pour ce faire, l'arrêté permet à Santé Canada d'examiner les approbations accordées par d'autres pays lorsqu'il décide d'autoriser l'importation ou la vente d'un dispositif.

Il dispense également de tous les frais de demande pour les dispositifs médicaux liés à COVID-19, éliminant ainsi les obstacles pour les fabricants en cette période de besoin de santé publique.

Conclusion

Monsieur le président, grâce au dévouement des fonctionnaires de l'Agence de la santé publique du Canada, de Santé Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada en particulier, le portefeuille de la Santé est résolu de faire tout ce qu'il peut afin de protéger la santé et le bien-être des Canadiens.

L'importance de cette responsabilité n'a jamais été plus évidente. Il est absolument essentiel que nous ayons en main les fournitures médicales nécessaires pour combattre la COVID-19.

Le gouvernement continuera de faire tout ce qu'il peut pour s'assurer que l'intervention actuelle du pays est efficace et que nous sommes prêts à affronter le futur.

Merci.

2. Questions anticipées pour les présentations au comité parlementaire, ministre de la Santé, OGGO, mai 2020

EPI

Q1 : Quelles mesures ont été prises par le gouvernement du Canada pour s'assurer que les travailleurs de la santé de première ligne reçoivent l'équipement de protection individuelle dont ils ont besoin?

Pour accroître le pouvoir d'achat collectif du Canada, l'Agence de la santé publique du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour obtenir de l'EPI et d'autres fournitures médicales en vrac.

En outre, le gouvernement du Canada a galvanisé l'industrie canadienne pour produire de l'EPI et d'autres fournitures médicales au pays.

Ces efforts sont appuyés par un processus accéléré d'approbation réglementaire par Santé Canada, et par de l'expertise logistique à grande échelle des Forces armées canadiennes.

Toutes les fournitures médicales et l'EPI reçus par l'Agence de la santé publique du Canada sont soumis à un processus de vérification de la qualité avant d'être distribués aux provinces et aux territoires. Les fournitures qui ne répondent pas aux caractéristiques techniques pour les milieux de soins de santé du gouvernement du Canada pour la COVID-19 sont évaluées en vue d'une utilisation potentielle dans des milieux autres que ceux des soins de santé.

Les résultats de ces mesures sont encourageants. En date du 18 mai, l'Agence de la santé publique du Canada a distribué plus de 2 millions de respirateurs N95 et équivalents (p. ex., KN95), 30 millions de masques chirurgicaux, 11 millions de paires de gants en nitrile et 4 millions d'écrans faciaux. Elle a en outre répondu à plus de 50 demandes d'aide des provinces et des territoires à la Réserve nationale stratégique d'urgence.

Frontières

Q2 : Quelles mesures ont été prises par le gouvernement du Canada pour réduire le risque d'introduction de la COVID-19 par des voyageurs qui arrivent d'autres pays, y compris des travailleurs essentiels en provenance des États-Unis?

Nous avons pris des mesures sans précédent pour intervenir contre la COVID-19 et protéger la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

Le 17 mars, le gouvernement a usé de ses pouvoirs en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* pour interdire l'entrée de résidents d'autres pays au Canada. Le 20 mars, les frontières terrestres ont été fermées à tous les voyageurs, à l'exception des travailleurs essentiels. Le 25 mars, le gouvernement a mis en place une exigence de

quarantaine de 14 jours pour toutes les personnes entrant au Canada par voie aérienne, maritime ou terrestre, à moins qu'ils fournissent un service essentiel.

Tout voyageur qui arrive au Canada est maintenant tenu de porter un masque non médical ou un couvre-visage au moment de l'entrée et lors de son déplacement jusqu'à son lieu d'isolation ou de quarantaine.

Nous vérifions la conformité à l'ordonnance d'isolation obligatoire par téléphone et en personne. Les forces de l'ordre du Canada ont maintenant le pouvoir d'émettre des contraventions aux personnes qui enfreignent une ordonnance d'isolation obligatoire.

Les personnes qui entrent régulièrement au Canada pour assurer l'échange de biens et de services essentiels sont exemptées des exigences de quarantaine, mais doivent ne présenter aucun symptôme de la COVID-19 au moment où elles traversent la frontière et sont encouragées à porter un masque non médical ou un couvre-visage approprié dans les endroits publics et lorsque l'éloignement physique n'est pas possible.

Essais

Q3 : Comment le gouvernement du Canada collabore-t-il avec les provinces et les territoires dans leurs efforts pour soumettre davantage de Canadiens et de Canadiennes aux essais de dépistage de la COVID-19?

Le gouvernement du Canada appuie les gouvernements provinciaux et territoriaux sur plusieurs fronts pour accroître les essais de dépistage et effectuer de la recherche des contacts rapide afin de freiner la propagation de la COVID-19. Nous comblons les lacunes au fur et à mesure qu'elles se présentent dans le cadre de nos efforts pour établir des solutions à long terme adaptées au Canada.

Grâce à une collaboration étroite avec les laboratoires provinciaux de la santé publique, nous répondons rapidement à leurs demandes d'aide, car ils font souvent face à des défis imprévisibles. Par exemple, nous avons fourni 1 000 tests de dépistage aux points d'intervention à la Saskatchewan le 12 mai en réponse à une éclosion. Le 15 mai, nous avons livré des fournitures au Québec pour répondre à une lacune dans leur analyse moléculaire à haut débit.

Tout au long de la pandémie, nous alimentons les réserves provinciales de fournitures d'analyse en laboratoire en achetant des écouvillons et des réactifs d'analyse sur le marché de gros. Nous avons conçu un réactif au Laboratoire national de microbiologie et avons passé un marché avec une entreprise du Nouveau-Brunswick, LuminUltra, pour produire le réactif en grandes quantités pour les provinces. Chaque semaine, LuminUltra expédie à des laboratoires de tout le pays suffisamment de réactif pour effectuer 500 000 analyses. Le Conseil national de recherches produit également du réactif pour appuyer une plateforme d'analyse précise utilisée en Ontario et au Québec. L'achèvement de ce produit, attendu à la fin de juin, comblera une autre lacune dans l'approvisionnement en produits d'analyse. On envisage d'accroître par la suite les capacités de production.

L'approvisionnement en écouvillons pour prélever des échantillons de patients a également été touché par les pénuries mondiales. On tente de répondre à cette lacune en effectuant des achats massifs sur le marché de gros et en appuyant des solutions canadiennes en matière de fabrication d'écouvillons. Nous avons commandé 12,1 millions écouvillons et en distribuons environ 700 000 par semaine aux provinces et aux territoires.

Des programmes d'innovation fédéraux aident l'industrie canadienne à produire des écouvillons et des trousse d'analyse pour contribuer à accroître le dépistage. Grâce à ces programmes, nous établissons une capacité soutenue à répondre aux exigences de dépistage du Canada.

À titre d'autorité réglementaire du Canada pour les instruments médicaux, Santé Canada, agissant sous arrêté d'urgence émis par la ministre de la Santé le 18 mars, a accéléré son processus d'examen des demandes d'autorisation d'instruments médicaux utilisés pour la COVID-19, tout en assurant la sécurité et l'efficacité de ces instruments.

Le Laboratoire national de microbiologie collabore avec les laboratoires provinciaux pour valider les nouveaux essais de dépistage au point d'intervention. Ces essais rapides, conçus pour un faible volume de patients, sont bien adaptés aux communautés éloignées et nordiques, car le transport d'échantillons des patients jusqu'aux laboratoires des centres urbains pourrait entraîner de longs délais dans l'obtention des résultats.

Enfin, les tests de dépistage sérologique qui ont recours à des échantillons sanguins, plutôt que des échantillons nasaux comme les tests actuels, faciliteront encore davantage le dépistage. Ces tests permettent de détecter les anticorps générés en réponse au virus de la COVID-19 et indiquent si la personne a déjà été infectée. Bien qu'ils ne permettent pas de diagnostiquer la COVID-19, ces tests deviendront de plus en plus utiles au fur et à mesure que nous en apprenons davantage sur l'immunité au virus après une infection et un rétablissement. Le gouvernement du Canada a lancé le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 le 23 avril pour effectuer des études à l'aide de tests de dépistage sérologique et déterminer l'étendue de l'exposition au virus au Canada. Les résultats appuieront la planification de programmes de vaccination et l'établissement de mesures de santé publique dans les provinces et les territoires.

Vaccins et produits thérapeutiques

Q4 : Que fait le gouvernement du Canada pour s'assurer que les Canadiens et Canadiennes aient accès à un vaccin contre la COVID-19 le plus rapidement possible?

Bien qu'il n'y ait pour le moment aucun vaccin contre la COVID-19, plusieurs vaccins expérimentaux sont en cours de recherche et de développement. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer lequel ou lesquels d'entre eux sauront prévenir la contamination par la COVID-19. Le gouvernement du Canada appuie donc de multiples organismes qui travaillent à un rythme inégalé pour développer des vaccins expérimentaux.

Le soutien gouvernemental à la recherche et au développement de vaccins, les exigences de biofabrication pour appuyer la production à grande échelle, l'augmentation de la capacité et de l'accès pour les essais cliniques et la recherche de solutions visant à accroître la capacité nationale contribueront tous à mettre le Canada dans une meilleure position pour accéder rapidement à un vaccin lorsque celui-ci sera disponible.

Le gouvernement du Canada surveille étroitement le processus de développement de vaccins, au pays comme au niveau international, et agira rapidement pour négocier des conventions d'achat avec les fabricants de vaccins afin d'assurer un approvisionnement en vaccins pour tous les Canadiens et les Canadiennes dès que possible.

Conséquences imprévues sur la santé des restrictions en matière de santé publique

Q5 : Que fait le gouvernement du Canada pour répondre aux conséquences imprévues plus larges de la pandémie et des restrictions connexes en matière d'éloignement physique sur les Canadiens et les Canadiennes, telles qu'un manque d'activité physique, l'augmentation de la violence familiale et la santé mentale?

Nous devons garder à l'esprit les conséquences directes et indirectes de ce virus sur notre santé mentale et physique collective. Obtenir des éléments de preuve constitue une première étape essentielle pour concevoir des politiques, des programmes et d'autres mesures de prévention ou d'atténuation efficaces. L'Agence de la santé publique du Canada collabore avec des partenaires en matière de données (Statistique Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé) en vue de déterminer quelles données et analyses peuvent être partagées, recueillies ou produites rapidement afin de guider les mesures de santé publique à court terme et au-delà. Nous n'avons pas encore toutes les données sur les manières dont les comportements des Canadiens et des Canadiennes pourraient avoir changé à la suite de l'imposition des mesures d'isolation sociale contre la COVID-19, mais il est clair que les conséquences à court et à long terme varieront en fonction du groupe démographique, et toucheront plus durement les groupes les plus vulnérables.

L'investissement récent de 240,5 millions de dollars par le gouvernement pour l'obtention de ressources en santé mentale représente une première étape en vue d'aider les Canadiens et les Canadiennes à accéder à des renseignements fiables en matière de santé et d'appuyer l'accès à des services de santé par l'entremise d'approches et d'outils virtuels. Le financement contribuera au développement et à la portée des outils suivants :

- L'application mobile Canada-COVID-19, qui offre aux Canadiens et aux Canadiennes un outil de suivi des symptômes, des sources de renseignements et des ressources crédibles, ainsi qu'un outil d'autoévaluation;
- Le portail Espace mieux-être Canada, qui facilite l'accès par les Canadiens et les Canadiennes à des outils qu'ils peuvent utiliser eux-mêmes et leur permet de trouver des renseignements crédibles sur la santé mentale et la consommation de substances; Il connecte également les Canadiens et les Canadiennes à des pairs aidants, des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres professionnels pour

des séances de clavardage et des appels téléphoniques confidentiels ainsi que des séances de consultation en ligne, dans le but d'aider les Canadiens et les Canadiennes à surmonter la tristesse qu'ils vivent après avoir perdu un être cher; et

- Une capacité d'analyse accrue, qui peut contribuer à acquérir une meilleure connaissance et compréhension de l'émergence, de la propagation et des risques pour la santé publique de la COVID-19. Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada ont mis en place des contrats avec BlueDot Inc. pour accroître et élargir l'expertise dans le domaine.

Santé Canada finance également un projet (à hauteur de 2 millions de dollars sur deux ans) avec le Portail canadien en soins palliatifs (PCSP) pour accroître la gamme actuelle de produits et services en ligne du PCSP et concevoir de nouveaux services ainsi que de nouvelles ressources pour répondre aux besoins des communautés négligées, y compris les francophones du Canada, la communauté LGBTQ2 et les familles qui s'occupent d'un enfant mourant. Santé Canada explore des manières d'appuyer divers groupes démographiques en déployant des services de santé virtuels. Des discussions sont en cours avec des partenaires provinciaux et territoriaux en vue de mettre ces outils en œuvre.

Reconnaissant l'importance des déterminants sociaux de la santé, le gouvernement du Canada a fait une série d'investissements pour répondre aux conséquences de la pandémie, notamment :

- 50 millions de dollars pour les refuges pour femmes et les victimes d'agression sexuelle;
- 350 millions de dollars pour le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire afin d'appuyer les Canadiens et les Canadiennes vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui dispensent des services essentiels;
- 7,5 millions de dollars pour Jeunesse, J'écoute pour appuyer des services de consultation psychologique pour les enfants et les jeunes;
- Des initiatives d'aide au revenu telles que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE);
- Du financement supplémentaire pour appuyer les personnes itinérantes ou à risque de devenir itinérantes.

Nous collaborons également avec nos partenaires pour adopter un format d'intervention virtuelle pour nos programmes de vie saine et pour en modifier le contenu dans le contexte de la COVID-19. Les projets financés ont commencé à produire des vidéos et d'autre contenu numérique (p. ex., guides sur l'exercice à la maison, la cuisine et la gestion du stress) mettant en vedette des professionnels de la santé, tels que des nutritionnistes et des conseillers, pour continuer à communiquer avec les particuliers, les familles, les lieux de travail et les communautés.

Collaboration avec les provinces et les territoires

Q6 : Comment le gouvernement du Canada collabore-t-il avec les provinces et les territoires pour répondre à la pandémie de COVID-19?

Le gouvernement du Canada continue de collaborer avec des partenaires à tous les niveaux d'administration publique afin de répondre à la COVID-19.

Le Comité consultatif spécial (CCS), composé du Conseil des médecins hygiénistes en chef et de hauts responsables de la santé publique de toutes les régions de compétence, a été activé en janvier 2020 et se réunit fréquemment pour coordonner les efforts d'intervention fédéraux, provinciaux et territoriaux partout au Canada.

Dans le cadre de l'intervention, le Comité met l'accent sur les aspects de santé publique de nature technique et liés aux politiques, conformément au Plan d'intervention FPT en matière de santé publique dans les cas d'incidents biologiques, lequel est orienté par les leçons retenues des interventions de santé publique antérieures.

Le 1^{er} mai 2020, le CCS a publié des recommandations sur les étapes à venir pour le Canada, intitulé *Fondements pour vivre avec la COVID-19 au Canada : Levée des mesures restrictives en matière de santé publique*.

Le CCS sur la COVID-19 rend des comptes à la Conférence des sous-ministres de la Santé et aux ministres de la Santé de toutes les provinces et tous les territoires.

Les sous-ministres de toutes les régions de compétence se rencontrent aussi régulièrement pour discuter d'aspects clés de l'intervention contre la pandémie, dont la prestation d'équipement de protection individuelle et autres fournitures, la réalisation d'essais et le partage de pratiques exemplaires.

La ministre de la Santé fédérale tient des réunions hebdomadaires et des dialogues bilatéraux réguliers avec ses homologues provinciaux et territoriaux afin de traiter conjointement d'enjeux clés et de mobiliser des ressources pour appuyer la réponse du Canada contre la COVID-19.

Collaboration internationale

Q7 : Quelles sont les leçons clés ayant été apprises d'autres pays et comment seront-elles intégrées à la réponse future du gouvernement?

Alors que l'éclosion évolue rapidement autour du monde, le gouvernement du Canada entend continuer à travailler étroitement avec ses partenaires internationaux, dont l'Organisation mondiale de la Santé, pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

En particulier, l'engagement continu du Canada avec ses pays partenaires lui a permis d'apprendre de l'expérience et des pratiques exemplaires des autres pays en vue de guider et de renforcer sa propre réponse. Les mécanismes en place, tels que l'Initiative de sécurité sanitaire mondiale, le G7 et le G20, ont facilité ce partage de renseignements. Par exemple :

- Grâce à des communications régulières avec les ministres de la Santé du G7, le Canada a obtenu des renseignements des États-Unis qui lui ont permis

d'améliorer son plan de stérilisation pour l'équipement de protection individuelle. Nous échangeons également de façon continue des renseignements avec tous les pays du G7 en ce qui a trait aux approches d'analyse sérologique.

- L'approche de communication des risques du Royaume-Uni et l'importance de la transparence dans les communications et l'éducation du public ont également été traitées tôt dans les discussions du G7, de même que les considérations clés en vue de la mise en place de mesures visant les voyages et les frontières.
- La question du rapatriement des citoyens a été discutée pour la première fois entre les hauts responsables au sein du réseau de l'ISSM, dans le cadre duquel le Canada a pu tirer parti des expériences du Japon et des États-Unis.

Le 4 mai, le Canada a aussi fait équipe avec plusieurs autres pays pour coprésider au lancement de la Coronavirus Global Response, s'engageant à verser plus de 850 millions de dollars pour aider les chercheurs et les innovateurs à concevoir des solutions pour dépister et traiter la COVID-19 et en protéger la population.

Tenir les Canadiens et les Canadiennes informés

Q8 : Que fait le gouvernement du Canada pour tenir les Canadiens et les Canadiennes au courant des efforts d'intervention du Canada contre la COVID-19 et des mesures qu'ils peuvent prendre quant à leur santé et leur sécurité?

Le 11 mars, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé un financement de 50 millions de dollars à l'Agence de la santé publique du Canada afin de rester en communication continue avec les Canadiens et les Canadiennes, de les tenir informés de la situation et de mener une campagne nationale d'éducation du public pour encourager l'adoption de comportements de protection personnelle.

Depuis le début de l'écllosion de COVID-19, le gouvernement du Canada collabore étroitement avec les provinces et les territoires, les partenaires clés et les intervenants pour fournir aux Canadiens, aux Canadiennes et aux professionnels de la santé des renseignements à jour, fiables et axés sur les faits dont ils ont besoin pour se protéger et protéger leur famille, leur communauté et leur entreprise.

Pour compléter son contenu en ligne, le gouvernement du Canada continue à mettre à jour l'application mobile Canada-COVID-19, qui offre aux utilisateurs un accès facile à des renseignements à jour sur la COVID-19 et à des ressources de confiance en matière de santé et leur permet de surveiller quotidiennement les symptômes de la COVID-19.

Le portail Espace mieux-être Canada pour la santé mentale et la consommation de substances donne accès à des renseignements crédibles en plus de connecter les utilisateurs à des pairs aidants, des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres

professionnels pour des séances de clavardage et des appels téléphoniques confidentiels.

Nous utilisons également des voies de communication très diverses pour fournir des renseignements et des mises à jour aux Canadiens et aux Canadiennes, notamment les suivantes :

- le site Web spécialisé Canada.ca/coronavirus et d'autres pages offertes en hyperlien sur l'intervention contre la COVID-19, qui ont reçu plus de 167 millions de visites depuis leur lancement;
- des points de presse quotidiens;
- une ligne d'information sans frais [1-833-784-4397] avec des services d'interprétation offerts dans plus de 200 langues et ouverte de 7 h à minuit, sept jours par semaine;
- des avis publics réguliers servant à informer la population canadienne et les médias des enjeux émergents et déboulonner la désinformation diffusée au sujet des produits de santé (p. ex., les produits de santé naturels, les médicaments et les instruments médicaux);
- le service d'abonnement courriel Obtenir les nouvelles sur la COVID-19, qui offre aux abonnés des renseignements essentiels tirés du site Web du gouvernement du Canada sur la pandémie de COVID-19;
- les médias sociaux;
- de la publicité à la télévision, à la radio, et dans les médias imprimés et numériques;
- un envoi postal national destiné à tous les ménages du pays, afin d'atteindre les Canadiens et les Canadiennes qui ne sont pas en ligne ou n'ont pas accès à Internet.

INVESTIR DANS LA RECHERCHE - DES AVANTAGES DIRECTS POUR LES CANADIENS

Question 1 : Quelle est la somme totale des investissements fédéraux, réalisés par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), pour soutenir la recherche sur la COVID-19 ?

Réponse :

- Comme le premier ministre l'a déclaré le 4 mai dernier lors d'une réunion avec les dirigeants mondiaux, le Canada joue son rôle en assurant le leadership mondial de la recherche scientifique sur la COVID-19. Je suis heureux de dire que notre gouvernement, par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), a investi un peu plus de 158 millions de dollars dans la recherche sur la COVID-19.
- Permettez-moi de résumer brièvement certaines des principales activités de recherche que les IRSC ont soutenues pour aider à atténuer l'impact de la COVID-19 sur les Canadiens, nos communautés et nos systèmes de santé.
- En mars, les IRSC ont rapidement développé une première opportunité de recherche pour mobiliser la communauté de recherche canadienne en réponse à la COVID-19.
- Grâce à un investissement de 42,1 millions de dollars des IRSC et de 12,1 millions de dollars de partenaires fédéraux et provinciaux, cette initiative a permis de financer 99 projets de recherche sur la COVID-19.
- Grâce à ce soutien, les chercheurs de 36 universités et hôpitaux à travers le Canada travaillent de toute urgence à la mise au point et à l'évaluation de nouveaux vaccins, thérapies et diagnostics, ainsi qu'à l'élaboration de stratégies de santé publique visant à "aplatir la courbe" et à lutter contre la désinformation, la stigmatisation et l'anxiété.
- Les IRSC ont également fourni un financement supplémentaire d'un million de dollars au Réseau canadien de recherche sur l'immunisation pour mener des recherches et des essais cliniques sur des vaccins et pour renforcer la capacité du Canada à surveiller la sécurité et l'efficacité des vaccins.

- Comme vous le savez peut-être, le 23 avril, le premier ministre a annoncé un nouveau financement de 114,9 millions de dollars pour les IRSC, dans le cadre de la stratégie nationale de recherche médicale pour lutter contre la COVID-19.
- Cet investissement permettra aux IRSC de soutenir des projets prometteurs sur la COVID-19 pour passer aux prochaines étapes critiques, promouvoir la participation canadienne aux essais cliniques nationaux et internationaux et nous aider à comprendre et à atténuer les effets de cette crise sur la santé mentale et la toxicomanie.
- Je suis convaincu que la recherche financée dans le cadre de la Réponse rapide de la recherche à la COVID-19 des IRSC représente les projets qui ont le plus grand potentiel pour aider le Canada à faire face à cette crise de santé publique.

Question 2 : Comment certaines de ces initiatives de recherche bénéficient-elles directement aux Canadiens ?

Réponse :

- Assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens est notre principale préoccupation et nous savons tous que c'est grâce à la recherche et à l'innovation que nous pourrions lutter contre cette pandémie.
- Je suis heureuse de dire que, grâce au leadership des Instituts de recherche en santé du Canada (ou IRSC), nous avons pu mobiliser rapidement la communauté des chercheurs et financer des dizaines de projets de recherche sur les traitements, les thérapies, les vaccins possibles, etc.
- Notre gouvernement soutient les réseaux nationaux et internationaux qui supervisent le développement et la mise en œuvre d'essais cliniques sur les vaccins, les traitements et les thérapies.
- Par exemple, les IRSC soutiennent CATCO, la branche canadienne de l'essai clinique SOLIDARITY de l'Organisation mondiale de la santé. Il s'agit d'un essai qui évalue le potentiel des médicaments existants pour le traitement de la COVID-19.
- En participant à ces efforts mondiaux, le Canada peut déterminer plus rapidement quels traitements existants et pré-approuvés pourraient être utilisés pour traiter les Canadiens dès maintenant, tandis que nous mettons au point un vaccin comme solution.

- Durant cette pandémie, nous ne devons pas oublier que de nombreux Canadiens sont confrontés à des problèmes de santé mentale et que la recherche peut aussi fournir des solutions pour les aider en ces temps difficiles.
- Les IRSC font leur part pour soutenir la synthèse rapide des connaissances sur les données actuelles en matière de santé mentale et de toxicomanie. Les résultats de cette recherche fourniront des données probantes aux décideurs afin qu'ils puissent offrir de meilleurs soins de santé aux Canadiens qui en ont le plus besoin.

Services de soutien numériques

Question: Qu'est-ce que le gouvernement du Canada a fait pour aider les Canadiens à avoir accès aux ressources dont ils ont besoin pendant la pandémie de COVID-19?

Réponse:

- Les Canadiens ont besoin d'avoir facilement accès à des outils et ressources numériques qui leur seront utiles pendant la pandémie de COVID-19 (p. ex. alertes, informations, mesures de soutien liées à la santé mentale et à la consommation de substances, outils de dépistage et de sensibilisation).
- Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, des fournisseurs et des intervenants, pour rendre ces outils facilement accessibles aux Canadiens et à leurs familles.
- Le 3 mai dernier, le premier ministre a annoncé un financement de 240 millions de dollars qui permettra aux systèmes de santé canadiens d'accélérer leurs efforts pour répondre aux besoins en matière de soins de santé à l'aide d'outils et approches virtuels.
- Les Canadiens pourront ainsi communiquer en toute sécurité avec leurs prestataires de soins habituels par téléphone, message texte ou vidéoconférence, afin de satisfaire à leurs besoins en matière de santé. Cela signifie aussi qu'ils pourront continuer à avoir accès à des services spécialisés pendant cette période d'incertitude.

- De plus, grâce à cet investissement, nous avons déjà mis en place une série d'outils de santé numériques, notamment :
 - Un outil d'autoévaluation en ligne, que plus de 4 millions de Canadiens ont utilisé;
 - Une application mobile, « Canada COVID-19 », qui fournit des informations et des ressources fiables aux Canadiens. En outre, sur l'application, les Canadiens sont encouragés à surveiller régulièrement leur état de santé grâce à un système de suivi quotidien des symptômes.
 - *Espace mieux-être Canada*, un portail en ligne gratuit qui offre des services virtuels de soutien en matière de santé mentale et de consommation de substances, disponible par l'intermédiaire de l'application Canada COVID-19 et sur le site Web canada.ca.
- Nous continuerons à travailler avec tous nos partenaires pour nous assurer que les Canadiens ont accès à des outils, des ressources et des informations à jour sur la COVID-19.

ARRÊTÉS D'URGENCE POUR LES PRODUITS ET ALIMENTS DE SANTÉ

Question :

Qu'a fait Santé Canada pour faire en sorte que les produits tels que l'équipement de protection individuelle et le désinfectant pour les mains arrivent plus rapidement sur le marché pour répondre à la COVID-19, tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes?

Réponse :

Santé Canada agit de manière proactive pour répondre à la pandémie à titre de responsable de la réglementation des produits de santé.

À cette fin, Santé Canada accélère l'examen et l'approbation des médicaments et des instruments visant à répondre à la COVID-19, tout en continuant à s'assurer que ces produits sont sécuritaires et efficaces pour

les Canadiens et les Canadiennes, en employant des mesures réglementaires appelées arrêtés d'urgence. Un arrêté d'urgence est l'un des mécanismes les plus rapides disponibles pour répondre à des urgences de santé publique de grande échelle.

Le 18 mars, j'ai approuvé un arrêté d'urgence visant à accélérer un examen réglementaire d'instruments médicaux, y compris des trousse d'analyse. À ce jour, plus de 170 instruments médicaux ont été autorisés, y compris des instruments diagnostiques, de l'équipement de protection individuelle, des ventilateurs, et autres.

J'ai également autorisé un arrêté d'urgence le 30 mars pour contribuer à prévenir et à atténuer les pénuries. L'arrêté autorise l'importation et la vente de médicaments, d'instruments médicaux et d'autres produits qui ne sont pas approuvés au Canada, sous réserve de certaines exigences de qualité et de sécurité. À ce jour, plus de 30 médicaments sont devenus disponibles grâce à cette mesure extraordinaire, ce qui contribue à maintenir les réserves en fournitures médicales clés.

Les arrêtés d'urgence aident les Canadiens et les travailleurs de la santé à accéder à des produits qui limitent la propagation de la COVID-19, tels que les désinfectants pour les mains et autres produits désinfectants.

Nous œuvrons également à nous assurer que la communauté médicale, l'industrie des produits de santé et les Canadiens soient informés de ces mesures dans des délais raisonnables, en créant et en tenant régulièrement à jour de nouveaux sites Web consacrés aux activités liées à la COVID-19.

[À UTILISER UNIQUEMENT SI UN NOUVEL ORDRE PROVISOIRE EST SIGNÉ PAR LE MINISTRE AVANT LA COMPARUTION] J'ai aussi récemment approuvé un autre arrêté d'urgence qui facilitera l'évaluation des essais cliniques canadiens des médicaments et instruments médicaux liés à la COVID-19, ce qui aidera nos chercheurs à appuyer les efforts mondiaux de recherche d'un remède.

Le ministère continue de surveiller les faits nouveaux et la recherche en matière de traitement contre la COVID-19 – au pays et à l'échelle internationale – et est prêt à introduire des mesures supplémentaires au besoin. Nous surveillons aussi étroitement la sécurité de tous les produits autorisés en vertu des arrêtés d'urgence, et prendrons les mesures appropriées pour protéger les Canadiens et les Canadiennes au besoin.

PROTECTION DES INSPECTEURS DE VIANDE CONTRE LA COVID-19

Question

Que fait l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour protéger les inspecteurs dans les usines de transformation de la viande?

Réponse

- L'Agence canadienne d'inspection des aliments est déterminée à protéger la santé et la sécurité de ses employés tout en maintenant les services d'inspection essentiels.
- Des masques et des écrans faciaux sont mis à la disposition de tous les inspecteurs de viande de l'ACIA qui ne peuvent pas pratiquer l'éloignement physique.
- L'ACIA a diffusé des recommandations et des instructions à ses employés en matière de prévention et de bien-être. Les employés ont reçu comme consigne d'évaluer rigoureusement chaque jour leur état de santé avant de se rendre au travail afin de réduire le plus possible les risques pour leur santé et celle des autres qui travaillent dans les établissements où ils se rendent.
- Lorsque des cas de COVID-19 surviennent dans un établissement de transformation des aliments ou dans un établissement d'abattage de viande, l'ACIA travaille avec les autorités locales de santé publique pour aider à déterminer le niveau de risque d'exposition des employés de l'ACIA et la nécessité qu'ils s'isolent ou soient dirigés vers les services de santé pour des tests.
- Du 23 mars au 21 mai, 38 cas de COVID-19 chez ses employés ont été signalés à l'ACIA.
- Il s'agit du nombre cumulatif de cas de maladie parmi tous les employés (pas seulement les inspecteurs). La majorité de ces employés se sont rétablis et ont recommencé à travailler.

- Les employés de l'ACIA (y compris les inspecteurs) qui présentent des signes ou des symptômes de maladie ont été informés qu'ils doivent signaler la situation à leur gestionnaire et rester à la maison.

RETOUR À LA NORMALE

Question :

Que fait le gouvernement pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de revenir à la normale?

Réponse :

Notre gouvernement collabore et se coordonne avec les provinces et les territoires pour redémarrer graduellement l'économie tout en veillant à la santé et à la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes.

Les provinces et les territoires prendront des mesures différentes à des moments différents afin d'alléger les restrictions, en fonction de leur contexte particulier. En dépit de nos différences régionales, tous les gouvernements travaillent ensemble pour servir les intérêts des Canadiens et des Canadiennes.

Contexte :

- <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/04/28/premier-ministre-presente-la-declaration-commune-des-premiers>
- Le 28 avril, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont publié une série de critères, de mesures et de principes communs pour orienter les gouvernements en ce qui a trait au redémarrage de l'activité économique, selon une approche axée sur la santé publique.
 - Les quatre grands principes ayant été convenus sont les suivants :
 - 1) un processus décisionnel fondé sur la science et sur les faits;
 - 2) la coordination et la collaboration entre tous les gouvernements;
 - 3) la reddition de comptes et la transparence continues de tous les gouvernements;
 - 4) et la souplesse et la représentativité, étant donné que l'information évolue de jour en jour.

- De plus, la déclaration définit les critères et les balises qui devront être observés avant de prendre les mesures nécessaires à la relance économique :
 - La propagation de la COVID-19 est maîtrisée de façon à ce que l'incidence des nouveaux cas se maintienne à un niveau que notre système de santé est en mesure de gérer.
 - Les établissements de santé publique disposent d'une capacité suffisante pour dépister le virus, le retracer, l'isoler et contenir sa propagation.
 - La capacité de fournir des soins est élargie de manière à répondre à tous les besoins des patients atteints ou non de la COVID-19.
 - Des mesures de soutien destinées aux groupes ou communautés vulnérables et à des populations clés sont en place. Des mesures de protection visent les aînés, les personnes vivant dans des foyers de groupe, les gens qui travaillent à proximité les uns des autres, les personnes itinérantes, les Autochtones et les personnes vivant en régions éloignées, les travailleurs de la santé et les autres travailleurs essentiels ainsi que les détenus.
 - Des mesures de soutien et de suivi des protocoles visant les milieux de travail sont en place pour protéger les Canadiens et leur travail et prévenir l'arrivée et la propagation de la COVID-19.
 - Les restrictions imposées aux voyages non essentiels sont assouplies et gérées de manière concertée.
 - Les communautés reçoivent du soutien pour gérer l'activité virale dans leur région, notamment dans les services de garde, les écoles et les transports publics. Les secteurs industriels et économiques sont mobilisés pour favoriser la santé des Canadiens, réduire l'activité virale et protéger l'économie au moment de sa relance.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Question :

Le gouvernement fédéral a organisé une campagne de recrutement de bénévoles pour effectuer de la recherche des contacts et de la déclaration des cas et pour apporter du soutien aux ressources humaines en santé. Plus de 53 000 bénévoles ont répondu à l'appel. Combien de bénévoles avez-vous intégrés, à quelles tâches ont-ils été affectés, et dans quelle province?

Réponse :

Santé Canada appuie les provinces et territoires et leur intervention contre la COVID-19 en établissant un bassin de Canadiens qualifiés pour leur offrir une capacité d'intensification dans des domaines clés. Des listes de bénévoles ont été partagées avec les provinces et les territoires. Celles-ci sont responsables de l'intégration de ces bénévoles pour répondre à leurs besoins.

Par exemple, pour aider la province de Québec à répondre à ses défis liés aux installations de soins de longue durée, nous collaborons étroitement avec la Croix-Rouge canadienne. Avec l'aide de la Commission de la fonction publique, nous entrons actuellement en contact avec les bénévoles de la base de données pour confirmer leur volonté, leur disponibilité et leurs qualifications pour appuyer ces efforts. Les bénévoles retenus sont ensuite aiguillés vers la Croix-Rouge canadienne, qui leur donne une formation et les affecte à des installations. Nous avons également puisé dans notre bassin d'étudiants et sollicité leur aide. Ces étudiants sont soumis aux mêmes critères de sélection que les bénévoles avant d'être aiguillés vers la Croix-Rouge canadienne.

Si l'on pose des questions sur la recherche des contacts :

Pour appuyer la recherche des contacts en Ontario, nous avons mobilisé des employés de Santé Canada, de l'Agence de la santé publique du Canada et de la Défense nationale qui n'étaient pas déjà affectés à des services essentiels afin d'aider Santé publique Ontario à répondre à ses besoins en recherche des contacts. Dix équipes de 25 employés ont été formées et peuvent traiter près de 4 000 dossiers par jour. Le service est disponible 7 jours par semaine.

3. Biographies des membres du comité

Francis Drouin (vice-président)

Député libéral de Glengarry – Prescott – Russell



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes le 20 octobre 2015
- Réélu en 2019
- Membre du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires depuis le 29 janvier 2016 et du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

- M. Drouin s'est principalement concentré sur les intérêts de sa circonscription, y compris Phénix, en tant que député dans la région de la capitale nationale.
- M. Drouin s'intéresse également à la circulation et aux liaisons interprovinciales.

Autres intérêts et interventions

Le député s'est levé le plus souvent à la Chambre des communes au sujet de l'économie rurale, de la gestion de l'offre et de l'accès à Internet.

Considérations

M. Drouin a été très actif dans les médias sociaux en promouvant les initiatives gouvernementales et les informations relatives à la COVID-19. Il a notamment mis l'accent sur les initiatives de soutien local, l'industrie laitière et l'industrie agricole.

De plus, il a partagé un gazouillis sur un appel du président de la Chambre de commerce du Canada, Perrin Beatty, demandant aux fabricants qui peuvent se rééquiper pour fabriquer des équipements médicaux de communiquer avec le gouvernement pour l'aider.

Interventions à la réunion du 24 avril 2020

M. Drouin a questionné les représentants de Services public et Approvisionnement Canada (SPAC) à propos de la relation entre SPAC et l'Agence de la santé publique du Canada et de la relation du ministère avec les provinces. Plus particulièrement, à propos de la détermination des besoins des provinces à l'échelle du Canada. Il s'est également renseigné sur la façon dont SPAC émet les contrats aux entreprises en vue de fabriquer de l'EPI et d'autres fournitures.

Lors de la deuxième ronde, M. Drouin a parlé de certains obstacles auxquels sont confrontées les entreprises qui veulent vendre des instruments médicaux, y compris le processus d'approbation de Santé Canada, et des étapes qu'elles doivent suivre pour se qualifier.

Majid Jowhari
Député libéral de Richmond Hill



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes le 20 octobre 2015
- Réélu en 2019
- Membre du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires et du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

- Comme M. Jowhari est membre du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires depuis 2017, il connaîtra le mandat de SPAC.

Autres intérêts et interventions

M. Jowhari a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire au cours de la 42e législature visant à modifier le Code criminel afin d'exiger qu'un rapport présentiel contienne des renseignements sur tout aspect de l'état mental du délinquant qui doit être pris en compte pour déterminer la peine. Le projet de loi a été adopté par la Chambre des communes, mais est mort au Feuilleton lors de la première lecture au Sénat en raison de la dissolution du Parlement.

Considérations

M. Jowhari a participé activement à la diffusion d'un large éventail d'initiatives gouvernementales liées à la crise de la COVID-19, notamment des prêts pour les petites entreprises, des ressources en matière de santé mentale, des mesures d'auto-isolément et de l'aide aux personnes âgées.

Irek Kusmierczyk
Député libéral de Windsor – Tecumseh



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes en octobre 2019
- Secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées
- Membre du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
- A travaillé auparavant au ministère des Affaires étrangères en tant que membre du Conseil atlantique du Canada
- A travaillé auparavant à l'assainissement relatif aux espèces en péril autour du parc Ojibway dans le cadre du projet de la promenade Windsor Essex

- A publié un chapitre d'un livre sur la coopération environnementale transfrontalière entre les gouvernements locaux autour du bassin des Grands Lacs

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

Compte tenu de ses travaux antérieurs, il pourrait s'intéresser à l'approvisionnement écologique et à l'écologisation des opérations gouvernementales.

Autres intérêts et interventions

M. Kusmierczyk s'est levé le plus souvent à la Chambre des communes au sujet des accords commerciaux.

Considérations sur la circonscription

En date du 28 avril 2020, 43 résidents de la région du Grand Windsor étaient décédés des suites de la COVID-19.

Interventions lors de la réunion du 24 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

M. Kusmierczyk a questionné la ministre et les représentants de SPAC à propos de la relation entre SPAC ainsi que les autres ministères et gouvernements. Il s'est également renseigné sur la capacité du Canada à répondre à la demande d'EPI dans le contexte où les entreprises se renouvellent pour fabriquer des fournitures et de l'équipement.

Steven MacKinnon Député libéral de Gatineau



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes le 20 octobre 2015
- Réélu en 2019
- Membre du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
- Secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement depuis janvier 2017

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

M. MacKinnon s'intéresse au système de paye Phénix, au paiement sans délai et aux liaisons interprovinciales.

Autres intérêts et interventions

Il a comparu devant le Comité des langues officielles concernant le rôle du Ministère dans la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*.

Considérations

M. MacKinnon a participé activement à la diffusion d'un large éventail de mesures gouvernementales liées à la COVID-19, notamment des prêts et des services de santé mentale.

Patrick Weiler

Député libéral de West Vancouver – Sunshine Coast – Sea to Sky Country



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes en octobre 2019
- Membre du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires ainsi que du Comité permanent des ressources naturelles
- Membre de l'Association parlementaire canadienne de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

En tant qu'avocat spécialisé dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, M. Weiler peut avoir un intérêt particulier pour les initiatives portant sur l'écologisation des opérations gouvernementales.

Autres intérêts et interventions

Le député s'est levé à la Chambre des communes le plus souvent au sujet du logement abordable, des changements climatiques et du réchauffement de la planète.

Considérations

M. Weiler a été actif dans les médias sociaux en publiant fréquemment des bilans et des informations sur la COVID-19. Le 1er avril, il a fait don de son augmentation de salaire de député, prévue par la loi, à des organismes de bienfaisance locaux qui répondent à la crise de la COVID-19.

Interventions lors de la réunion du 24 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

M. Weiler a questionné la ministre et les représentants de SPAC à propos des efforts déployés par le gouvernement pour appuyer les fournisseurs et les particuliers canadiens qui contribuent à la lutte contre la COVID-19, que ce soit en fournissant des repas ou en renouvelant leurs entreprises pour fabriquer des fournitures. Il a également demandé ce que le ministère fait pour réduire le nombre de demandes à traiter à l'appui des efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre cette pandémie.

Ziad Aboultaif

Député conservateur d'Edmonton Manning



- Première élection à la Chambre des communes en 2015
- Ancien membre du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international lors de la 42^e législature
- Membre du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
- Porte-parole du Parti conservateur en matière de gouvernement numérique

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

En tant que porte-parole en matière de gouvernement numérique, M. Aboultaif s'intéressera sans doute particulièrement à l'arriéré du système de paye Phénix et à la prochaine génération de système de paye.

Autres intérêts et interventions

Au cours de la 42^e législature, le député a été actif à la Chambre des communes le plus souvent en ce qui concerne le Régime de pensions du Canada et le commerce international.

Considérations

M. Aboultaif a été actif dans les médias sociaux en diffusant de l'information sur la crise de la COVID-19 en ce qui concerne la province de l'Alberta et la ville d'Edmonton ainsi qu'en publiant de l'information sur les initiatives du gouvernement fédéral telles que la Prestation canadienne d'urgence et l'augmentation de la Prestation canadienne pour la garde d'enfants.

Le 16 avril, la ville d'Edmonton a prolongé son état d'urgence en raison de la COVID-19 et a annulé toutes les ligues sportives jusqu'à la fin mai. L'Alberta a récemment étendu les tests à tous les résidents et au personnel des établissements de soins de longue durée où l'on voit apparaître une épidémie de COVID-19.

Interventions lors de la réunion du 24 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

M. Aboultaif a questionné les représentants à propos des rapports concernant les avions revenant de Chine sans cargaison, du coût d'annulation d'avions-cargo et des contrats du gouvernement avec les compagnies aériennes pour l'expédition ou le transport de produits.

Interventions lors de la réunion du 30 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

M. Aboultaif a questionné les représentants à propos de l'emplacement des chaînes d'approvisionnement des entreprises qui approvisionnent le gouvernement et des échéanciers de SPAC pour l'évaluation des entreprises qui soumettent une demande pour approvisionner le gouvernement du Canada.

Interventions lors de la réunion du 8 mai 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

M. Aboultaif a questionné le ministre Duclos à propos de la disponibilité d'EPI pour les fonctionnaires qui travaillent avec le public. Il a également demandé s'il pouvait obtenir le manifeste de tous les vols transportant de l'équipement. Il s'est également renseigné sur l'approvisionnement en EPI et les contrats, que ce soit auprès de pays, du secteur privé ou d'un intermédiaire.

Kelly Block

Députée conservatrice de Carlton Trail-Eagle Creek



- Éluë pour la première fois à la Chambre des communes en 2008
- Rééluë en 2011 et en 2015
- Porte-parole du Parti conservateur concernant SPAC
- Membre du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
- Au cours de la 42e législature, Mme Block a été vice-présidente du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, et membre du Comité permanent des ressources naturelles
- En 2013, elle a été nommée secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

Au cours de la période de questions, elle a soulevé des questions concernant l'augmentation du coût des timbres-poste de Postes Canada et la modernisation de l'approvisionnement.

En tant que porte-parole de l'opposition concernant SPAC, Mme Block aura une bonne compréhension du portefeuille de SPAC.

Autres intérêts et interventions

Au cours de la 42e législature, Mme Block s'est exprimée le plus souvent au sujet du projet de loi C-49, Loi modifiant la *Loi sur les transports au Canada* et d'autres lois ainsi que sur l'industrie pétrolière et gazière.

Considérations

Mme Block a été active dans les médias sociaux et a critiqué l'état de préparation du gouvernement face à cette crise, notamment le fait qu'il était en retard dans sa capacité à se procurer de l'équipement de protection individuelle. Mme Block a en outre rédigé un article sur son site web critiquant l'ouverture du gouvernement à l'introduction d'une loi visant à ériger en infraction la diffusion en ligne, en connaissance de cause, de fausses informations sur la COVID-19. Le député affirme que le Canada a déjà mis en place des lois pour protéger contre ceux qui font des allégations fausses et dangereuses en matière de santé, et que c'est une tentative de limiter la liberté d'expression.¹

Interventions lors de la réunion du 24 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Mme Block a questionné la ministre et les représentants à propos de la surveillance de la chaîne d'approvisionnement « fait en Chine » et du responsable du contrôle de la qualité de ces produits. Elle a également posé des questions sur le processus de réception des fournitures en provenance de Chine et la prise en charge au Canada.

Intervention lors de la réunion du 29 avril 2020 sur la COVID

Mme Block a fait part de ses préoccupations concernant l'augmentation du nombre d'EPI contrefait entrant au Canada. Elle a posé des questions sur les entreprises qui commandent de l'EPI contrefait et les mesures prises pour intercepter ces envois.

Dans le cadre d'une autre intervention, Mme Block a posé des questions sur la quantité d'EPI fabriqué au Canada et l'accès des employés d'entreprises à l'EPI en vue d'un retour au travail sécuritaire.

Interventions lors de la réunion du 8 mai 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Mme Block a posé des questions sur les lignes directrices du SCT concernant les contrats du gouvernement et les mesures de surveillance mises en œuvre par le contrôleur général pour assurer des contrôles internes adéquats quant aux dépenses liées à la COVID. Elle s'est également renseignée sur l'application de ces mesures aux contrats d'EPI et a indiqué qu'un contrat avait été attribué pour une période de 10 ans, tout en remettant en question la façon dont celui-ci s'inscrit dans les limites d'urgence en vigueur. Elle a également posé des questions sur la possibilité de paiements par anticipation.

¹ [Liberals consider regulating speech](#) (Disponible en anglais seulement)

Tom Lukiwski (Chair)

Député conservateur de Moose Jaw – Lake Centre – Lanigan



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2004
- Réélu en 2006, 2008, 2011, 2015 et 2019
- Président du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires depuis 2016
- Ancien secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

En tant qu'actuel et ancien président du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, M. Lukiwski connaît bien le mandat de SPAC.

Autres intérêts et interventions

Le député ne s'est pas levé lors de la présente session parlementaire.

Kelly McCauley
Député conservateur d'Edmonton West



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes le 20 octobre 2015
- Réélu en 2019
- Membre du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires depuis le 26 janvier 2016
- L'un des porte-parole du Parti conservateur concernant SPAC

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

En tant qu'actuel et ancien porte-parole de l'opposition concernant SPAC, M. McCauley connaît bien le mandat de SPAC. Il a montré un intérêt particulier pour le régime d'intégrité et l'approvisionnement en matière de défense.

Autres intérêts et interventions

Le député a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire au cours de la 42e législature afin de modifier la *Loi sur l'impôt sur le revenu* pour supprimer l'obligation de retirer des montants minimums d'un fonds enregistré de revenu de retraite. Il apporte également des modifications connexes à une autre loi. Le projet de loi a été rejeté au 13 décembre 2016.

Considérations

M. McCauley a été actif dans les médias sociaux en demandant au gouvernement de convoquer à nouveau le Parlement pour lui permettre de rendre des comptes, et il a appelé à soutenir le secteur du pétrole et du gaz. Dans un message publié le 16 avril sur Facebook, le député a déclaré qu'il prévoit interroger le gouvernement sur les trousseaux de dépistage contaminés et pourquoi, selon l'ancien ministre de SPAC, l'acquisition d'équipement de protection individuelle n'était « pas une priorité » pour le gouvernement libéral.

Interventions lors de la réunion du 24 avril 2020 du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

M. McCauley avait des questions à poser à la ministre et aux représentants sur la réserve nationale d'urgence et la date à laquelle le gouvernement a commencé à acheter de grandes quantités de ventilateurs et d'EPI. Il avait également des questions sur l'envoi de masques au Canada, lesquels étaient inutilisables, et les écouvillons contaminés, notamment si le Canada sera remboursé pour ces produits.

Intervention lors de la réunion du 29 avril 2020 sur la COVID

M. McCauley a demandé si les masques N95 en provenance de Chine qui sont contaminés et qui ne répondant pas aux normes seront remplacés sans aucun autre frais. Il a affirmé que si les masques sont utilisés à des fins non médicales, ils ne seront pas remplacés gratuitement, et a demandé quelles seraient les utilisations non médicales des masques.

Julie Vignola (Vice-Chair)

Députée du Bloc Québécois de Beauport – Limoilou



- Éluë pour la première fois à la Chambre des communes en octobre 2019
- Ancienne enseignante spécialisée en histoire, géographie et langues secondes
- Membre du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
- Porte-parole du Bloc Québécois concernant SPAC

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

En tant que porte-parole du Bloc Québécois, Mme Vignola continuera d'être active dans le dossier de SPAC.

Dans une entrevue accordée avant l'élection, Mme Vignola a évoqué la nécessité de rénovations écologiques et la possibilité d'offrir des logements abordables et de qualité aux personnes âgées qui perdent leur autonomie cognitive et physique.

Autres intérêts et interventions

Jusqu'à présent, la députée s'est levée le plus souvent à la Chambre des communes au sujet du transfert des membres civils de la Gendarmerie royale du Canada vers le système de paye Phénix.

Considérations

Dans un article paru le 3 avril, Mme Vignola a déclaré qu'un fabricant de vêtements de sa circonscription allait demander à fabriquer des masques.²

La députée a participé activement à la diffusion d'information sur la crise de la COVID-19, y compris les mesures gouvernementales et la santé mentale, sur sa page Facebook.

Interventions lors de la réunion du 24 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Mme Vignola a questionné la ministre et les représentants à propos de la décision de recourir à Amazon Canada pour la distribution des fournitures, de la situation concernant l'avion décollant de la Chine sans cargaison, de la gestion de la réserve nationale d'urgence et de la dépendance du Canada à l'égard des fournitures internationales.

Interventions lors de la réunion du 30 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Mme Vignola a questionné les représentants de SPAC à propos de l'aide que SPAC fournirait aux petites et moyennes entreprises (PME) si elles obtenaient un contrat avec le gouvernement du Canada.

Interventions lors de la réunion du 8 mai 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Mme Vignola a posé des questions sur les coûts du matériel fourni aux fonctionnaires pour leur permettre de faire du télétravail et ce qui en sera fait une fois de retour au bureau. Elle a

² [COVID-19 : Les entreprises recevront aussi des aides financières](#)

également posé des questions sur les espaces de travail partagés et leur popularité, et a demandé si ces mesures seraient élargies dans le futur.

Mme Vignola a également demandé ce qu'il adviendrait des nombreux immeubles gouvernementaux si le télétravail devenait la norme et si tous ces espaces n'étaient plus requis.

Matthew Green

Député du Nouveau Parti démocratique de Hamilton Centre



- Élu pour la première fois à la Chambre des communes en octobre 2019
- Membre du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires et du Comité permanent des comptes publics
- Avant son élection, il a été conseiller municipal à Hamilton (Ontario), de 2014 à 2018

Intérêt pour le portefeuille de Services public et Approvisionnement Canada

En tant que conseiller municipal, M. Green s'intéressait au logement abordable à Hamilton. Il pourrait être intéressé par le soutien de SPAC à l'initiative des terrains fédéraux.

Il s'est levé à la Chambre des Communes au sujet des changements climatiques, du réchauffement de la planète et de l'économie verte. Il pourrait donc être intéressé par les stratégies d'approvisionnement écologique et la contribution de SPAC en matière de changements climatiques.

Autres intérêts et interventions

Le député s'est levé à la Chambre des communes le plus souvent à propos des changements climatiques, des peuples autochtones, de l'égalité raciale et de la fonction publique.

Considérations

M. Green a été actif dans le domaine des médias sociaux, appelant à une meilleure protection des locataires, des étudiants, des communautés indigènes et des populations vulnérables.

Au 18 avril, on rapporte que 24 employés de l'hôpital de Hamilton sont infectés par la COVID-19. L'hôpital général de Hamilton et l'hôpital St. Peter's sont tous 2 situés dans la circonscription de M. Green.³

Interventions lors de la réunion du 24 avril 2020 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

M. Green a questionné la ministre et les représentants à propos de l'aliénation du matériel en surplus de la réserve nationale d'urgence, de la possibilité d'augmenter le salaire du personnel de nettoyage employé par le gouvernement fédéral, de l'investissement dans les entreprises naissantes pour la fabrication de fournitures de dépistage, du partenariat entre le gouvernement et Amazon Canada ainsi que de la façon dont nous pouvons nous assurer que les fournisseurs canadiens protègent la santé publique.

³ [Hamilton hospitals clearing beds to prepare for COVID-19 onslaught by drastically reducing surgery.](#) (Disponible en anglais seulement)

5. Relevé de notes des principales réunions récentes des comités

- HESA 22 avril 2020:
 - FR: <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-1/HESA/reunion-15/temoignages>
- OGGO 24 avril 2020:
 - FR: <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-1/OGGO/reunion-6/temoignages>
- OGGO 15 mai 2020:
 - FR: <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-1/OGGO/reunion-12/temoignages>
- HESA 19 mai 2020:
 - FR: <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-1/HESA/reunion-21/temoignages>
- HESA 20 mai 2020:
 - FR: <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-1/HESA/reunion-22/temoignages>

6. Communiqué de presse - Contrat avec Medicom

- FR: <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiques/2020/03/31/premier-ministre-annonce-de-nouveaux-partenariats-les-industries>

7. Communiqué de presse sur l'industrie nationale et les EPI

- FR: <https://pm.gc.ca/en/news/news-releases/2020/04/07/prime-minister-announces-production-more-medical-supplies-and>